

DELIBERATION N°28**FIXATION DES TARIFS DE LOCATION DES SALLES MUNICIPALES**

Monsieur le Maire propose de fixer les tarifs de location des salles municipales en retenant les tarifs identiques à ceux votés en 2017.

LE CONSEIL MUNICIPAL
Après en avoir délibéré
21 pour / 1 contre / 5 absentions

- Fixe à compter du 1^{er} avril 2018 les tarifs de location des salles municipales suivants :

FOYER MUNICIPAL	
<u>Bal</u> * Sociétés locales -----	109,28 euros -----
* Autres sociétés ou tournées professionnelles -----	195,92 euros -----
* Bal du 31 décembre	288,87 euros
Lotos - Expositions - Cérémonies diverses	76,64 euros
Représentations diverses (avec entrées payantes)	76,64 euros
Arbre de Noël - autres réunions (avec entrées non payantes) pour les associations de Bourg St Andéol	Gratuit
<u>Location aux particuliers</u> * Apéritif (maximum 2 h) -----	124,32 euros -----
* Repas ou soirée	248,66 euros
CAUTION à la réservation	180 euros par chèque de banque

SALLE SAINT MICHEL	
Expositions - Cérémonies diverses	32,64 euros
Représentations diverses (avec entrées payantes)	32,64 euros
Arbre de Noël - autres réunions (avec entrées non payantes)	Gratuit
Vente aux enchères : par jour	102,99 euros
Location aux particuliers : Apéritif (maximum 2 h)	51,51 euros
CAUTION à la réservation	180 euros par chèque de banque

MAISON DE QUARTIER	
Location au week-end et 31 décembre	164,83 euros
Location d'un jour	82,42 euros
CAUTION à la réservation	180 euros par chèque de banque

CHATEAU PRADELLE Locations réservées aux activités et expositions artistiques	
<u>Expositions</u> * Avec entrées payantes ou ventes * Avec entrées non payantes et sans vente	154,53 euros / semaine Gratuit
<u>Ventes aux enchères</u> * 2 jours * par jour supplémentaire	206,04 euros 103,02 euros
CAUTION à la réservation	180 euros par chèque de banque

MAISON FORESTIERE du LAOUL	
Location au week-end et 31 décembre	309,06 euros
Location journée en semaine	154,53 euros
CAUTION à la réservation	500 euros par chèque de banque

CHAPELLE SAINT POLYCARPE Locations réservées aux activités et expositions artistiques	
<u>Expositions</u> * Avec entrées payantes ou ventes * Avec entrées non payantes et sans vente	103,02 euros / semaine Gratuit
CAUTION à la réservation	180 euros par chèque de banque

- Dit que le règlement est effectué lors de la réservation de salle,
- Dit qu'en cas d'annulation de la réservation, il sera procédé au remboursement du règlement sur justificatif d'un événement de force majeure.

Le Maire,
Jean-Marc SERRE

DELIBERATION N°30

FIXATION DES TARIFS DE LOCATION DE DIVERS MATERIELS MUNICIPAUX

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de fixer les tarifs de location de divers matériels communaux en retenant les tarifs identiques à ceux votés en 2017.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré

21 pour / 6 abstentions

- **FIXE** à compter du 1^{er} avril 2018 les tarifs de location des matériels municipaux suivant le tableau ci-dessous :

1. Location aux particuliers domiciliés à Bourg Saint Andéol et gratuité aux associations :

LOCATION SANS TRANSPORT	
Chaise	0,90 euros
Grille d'exposition	1,76 euros
Table	8,80 euros
Barrière	1,76 euros
Estrade	26,37 euros
Marabout	131,86 euros

2. Location seulement aux communes dans un rayon de 15 Kilomètres :

Livraison, assistance montage, démontage et retour	
Petit podium	219,77 euros
Grand Podium	274,70 euros

3. Tarifs applicables aux particuliers et associations de Bourg Saint Andéol :

Vidéoprojecteur - tarif prêt 48 heures	21,65 euros et dépôt de garantie 150 euros
--	---

- **DIT** que la redevance devra être réglée à l'ordre du Trésor Public au plus tard avant le début de chaque location.

Le Maire,
Jean-Marc SERRE

